Revue de Traduction et Langues Volume 19 Numéro 02/2020, pp. 108-127
Journal of Translation and Languages **مجلة الترجمة واللغات**
ISSN (Print): 1112-3974 **EISSN (Online): 2600-6235**

Compétences et difficultés pour la compréhension des écrits en contexte plurilingue : le cas du Liban

Competencies and Difficulties for Understanding Writings in a Plurilingual Context: the case of Lebanon

Karmen El Hajj
Université de Bordeaux - France
elhajjkarmen2@gmail.com
0000- 0002-2716-3761
Maurice Niewese
Université de Bordeaux – INSPE - France
maurice.niewese@u-bordeaux.fr
Laboratoire Cultures – Éducation – Sociétés (LACES/EA 7437)
0000-0002-0143-9133

Pour citer cet article :
El Hajj, K & Niewese. M. (2020). Compétences et difficultés pour la compréhension des écrits en contexte plurilingue : le cas du Liban. *Revue Traduction et Langues 19(2),* 108-127.

Reçu : 30/06/2020 ; **Accepté** : 14/11/2020**, Publié :** 31/12/2020

Abstract: *The reading comprehension activity requires several linguistic and non-linguistic skills. These skills become more complex when we are in a context of languages in contact and when we read texts produced in a second language. In this article, we look at a multilingual country, Lebanon, by analyzing articles published in Orient-Le Jour, a French-language newspaper. We seek to determine the multilingualism's impact and the universe of reference on the texts' comprehension produced in French. These texts are written by Azouri; a Franco-Lebanese journalist whose writings testify to her dual cultural affiliation. After analyzing several linguistic processes, such as borrowing, code switching, neologism, etc., the obtained results show that this journalist uses Lebanese language in her columns written in French, to highlight the Lebanese specificities and to affirm the Lebanese identity. This linguistic mix as well as the Lebanese socio-cultural background, that emerges through the studied texts, could cause comprehension difficulties for the non-Lebanese speakers, especially French readers.*
Keywords: *borrowing, code switching, linguistic imaginary, reading comprehension, stereotypes, social representations.*
Résumé : *L'activité de compréhension de l'écrit requiert plusieurs habiletés linguistiques et non linguistiques. Ces compétences se complexifient quand on se situe en contexte de langues en contact et qu'on lit des textes produits en langue seconde. Dans le cadre de cet article, nous nous intéressons au cas du Liban, pays plurilingue, en analysant des articles publiés dans l'Orient-Le Jour, un journal d'expression française. Nous cherchons à déterminer l'impact du plurilinguisme et de l'univers de référence sur la compréhension des textes produits en français par Azouri, une journaliste franco-libanaise, dont les écrits témoignent de sa double appartenance culturelle. Après l'analyse de plusieurs procédés linguistiques tels*

Auteur corerspondant: Karmen El Hajj

que l'emprunt, l'alternance codique, le néologisme, etc., les résultats obtenus permettent de relever que cette journaliste emploie le libanais dans ses chroniques écrites en français pour mettre en exergue les spécificités du Liban et affirmer l'identité des Libanais. Ce mixage linguistique ainsi que l'arrière-plan socioculturel libanais qui se dégage à travers les textes étudiés pourraient causer des difficultés de compréhension au lecteur francophone ne parlant pas libanais.
***Mots clés** : Alternance codique, compréhension de l'écrit, emprunt, imaginaire linguistique, représentations sociales, stéréotypes.*

1. Introduction

La compréhension de l'écrit est une activité complexe qui requiert, de la part du lecteur, plusieurs habilités. Dans *Lector in fabula*, Eco (1985) reprend, entre autres, les compétences linguistique (relevant de la maitrise du lexique et de la syntaxe), encyclopédique (en lien avec les sujets traités), logique (concernant la mise en relation de différents éléments du texte), rhétorique (nécessitant la connaissance de genres et de types de textes) et idéologique (renvoyant au système de valeurs).

D'après Ncabwenge (2020 : 150), se référant à Tatah (2011) et à Petit (2007), la compréhension « consiste à mettre en relation les éléments dispersés dans le texte », ce qui demande « un large éventail de compétences linguistiques, extralinguistiques et cognitives du lecteur ». Ces compétences, qui peuvent constituer des obstacles à la compréhension si elles ne sont pas maitrisées, se complexifient quand on est en situation de langues en contact et que l'on lit des textes produits en langue seconde. Le contexte plurilingue conduit à des hybridations linguistiques pouvant donner lieu à des phénomènes d'emprunts, d'alternances codiques, de calques, d'interférences, de néologies, etc. La compréhension d'un texte écrit en langue seconde exige, quant à elle, des connaissances sur l'arrière-plan socioculturel de son auteur.

Dans le cadre de cet article, nous allons nous intéresser à l'impact des contacts de langues et de l'univers de référence sur la compréhension du français écrit au Liban, pays où le plurilinguisme fait partie du quotidien et où le français est langue seconde. Concrètement, après la présentation du contexte sociolinguistique du Liban et la définition de quelques notions-clés, nous analyserons quatre articles du journal libanais d'expression française *L'orient-Le jour* qui font partie des données constituées dans le cadre d'une recherche doctorale menée par El Hajj (2018).

2. Contexte sociolinguistique du Liban

Pour des raisons historique, géographique et politique, le Liban est une terre de brassage culturel et linguistique. Au cours de son histoire, ce pays fut en effet occupé par divers peuples tels que les Grecs, les Romains, les Turcs et les Français, qui ont laissé derrière eux des traces culturelles et linguistiques. Actuellement, le paysage linguistique libanais est dominé par cinq langues (l'arabe standard, l'arabe dialectal/le libanais, le français, l'arménien et l'anglais), dont chacune remplit diverses fonctions selon le contexte de son usage. L'arabe standard, qui constitue la langue officielle et vernaculaire du pays, est employé dans divers contextes (administratif, scolaire, littéraire, médiatique, juridique et religieux). L'arabe dialectal (le libanais) est une langue commune des Libanais. Ne disposant pas de code écrit, le libanais est utilisé dans les contextes informels (à la maison, dans les rues, au travail et dans les médias audiovisuels). Parlé au sein de la communauté arménienne, l'arménien est une langue minoritaire. Quant à l'anglais, il s'est

implanté au Liban dans la deuxième moitié du XIXe siècle avec l'arrivée des missionnaires anglo-saxons qui ont participé à la construction des écoles, des universités, des hôpitaux, etc.

Avec la mondialisation, l'anglais acquiert le statut de langue des affaires ainsi que de langue d'enseignement dans les écoles anglophones. Néanmoins, c'est avec la France que le Liban a noué une relation particulière (protectorat, missionnaires, mandat français), ce qui confère au français le statut de langue de culture. La langue française gagne le statut de langue officielle à côté de l'arabe sous le mandat français (1920), mais elle le perd rapidement après l'indépendance (1943). Toutefois, le français conserve toujours une place privilégiée au Liban, ce qui lui donne le statut de langue seconde ou première dans les écoles francophones.

Au Liban, selon El Hajj (2018 :166), la politique linguistique relève de la gestion in vivo (Calvet, 1997) dans ce sens qu'elle consiste en « une stratégie du laisser-faire » permettant à chacun de réagir de façon spontanée en fonction des situations de communication qui se présentent. D'après El Hajj (2018 :149), « le gouvernement libanais tient toujours à sa position non-interventionniste concernant la politique linguistique », l'aménagement linguistique reste actuellement une préoccupation de « quelques chercheurs et linguistes libanais ainsi que les institutions privées ». Quant au système éducatif, il essaie de préserver le caractère trilingue du pays en assurant l'enseignement de trois langues dominantes : l'arabe standard, le français et l'anglais.

3. Éléments théoriques

Comme on le voit, le contexte libanais favorise la cohabitation de plusieurs langues et de plusieurs cultures, ce qui a un impact au niveau sociolinguistique étant donné que « toutes les langues subissent l'influence d'autres langues en contact avec elles » (Yaguello, 1988 : 57, repris par Mzoughi, 2016 : 40). Dans cet article, nous cherchons à identifier les difficultés que l'on peut rencontrer dans la compréhension des écrits produits dans un contexte plurilingue et pluriculturel. Plus concrètement, nous nous intéressons à la notion d'imaginaire linguistique (désormais IL) ainsi qu'à certaines autres notions qui lui sont connexes, telles que les représentations sociales, la doxa, les stéréotypes, l'emprunt, le calque, l'interférence et l'alternance codique.

2.1. L'imaginaire linguistique (IL)

La notion d'IL émerge dans les années 70-72 avec Anne-Marie Houdebine-Gravaud dans le cadre des travaux de terrain menés pour son doctorat d'Etat. Houdebine (1997 : 165) la définit comme le rapport que le sujet entretient avec la langue, « repérable par ses commentaires évaluatifs sur les usages ou les langues ». Dans sa réflexion, elle s'intéresse au sujet parlant, aux représentations que celui-ci se fait sur ses pratiques langagières et sur celles des autres (Houdebine, 2002 : 10). Son objectif est d'étudier les facteurs qui contribuent à la dynamique linguistique et le « rapport des sujets parlants à la langue » (Houdebine, 2002 : 11). L'auteure élabore ensuite le modèle de l'IL qui offre une grille d'analyse permettant d'étudier les facteurs intervenant dans la constitution de la « norme ». Ce modèle reprend et approfondit celui de Rey (1972) qui « proposait en outre aux linguistes de prendre en compte dans leurs analyses non seulement la description

objective des comportements linguistiques des sujets mais également leurs opinions, leurs jugements de valeurs » (Houdebine, 2013 : 10-11).

Houdebine (2002) utilise le terme de norme pour désigner les facteurs qui entrent en jeu dans le discours d'un locuteur sur sa langue et lors de changement linguistique. Ainsi, sa typologie des normes est constituée de deux catégories qui se divisent elles-mêmes en sous-classes : les normes objectives (regroupant les normes systémiques et les normes statistiques) et les normes subjectives (regroupant les normes évaluatives, perspectives, fictives et communicationnelles).

Les premières concernent les normes d'usages majoritaires, donc statistiquement plus fréquentes ainsi que les normes renvoyant au système interne de la langue (systémiques). Les deuxièmes impliquent la relation que le locuteur entretient avec la langue : ses attitudes, ses opinions et ses jugements vis-à-vis de ses pratiques langagières ainsi que celles des autres. Les normes subjectives correspondent donc à l'IL. Tsekos (2002) a ajouté aux normes subjectives, une autre catégorie, celle des normes identitaires pour mettre en valeur l'importance de la langue dans l'élaboration de l'identité culturelle d'une communauté précise.

D'après Adamou (2003 : 98), outre le fait d'étudier le rapport du locuteur à sa langue, l'objectif d'Houdebine « est aussi de faire ressortir les effets que l'IL peut avoir sur les usages et le système linguistique ». Houdebine considère que la subjectivité des locuteurs conduit à une certaine créativité linguistique.

Dans la même optique, Ngalasso-Mwatha (2011 : 16) définit l'IL comme étant un « double rapport à la pensée et à la création ». Selon l'auteur, l'IL apparait dans les textes à travers des représentations idéologiques et des créations linguistiques. Diallo reprend la définition donnée par Ngalasso-Mwatha (2011) sur l'IL comme étant à la fois:

> Un ensemble d'images et de représentations que l'on se fait de Soi et de l'Autre à travers la langue, et comme un mode de créativité langagière aboutissant, par le travail de l'imagination, à l'invention des formes et des sens nouveaux. [...] L'imaginaire linguistique, concerne aussi bien l'attitude envers l'Autre et son parler que l'aptitude du sujet parlant (ou écrivant) à imaginer, façonner, inventer, créer de nouvelles formes linguistiques ou, plus largement, langagières. (Diallo, 2011 : 547)

L'IL compris au sens d'Houdebine et de ses continuateurs se rapproche de la notion de représentations linguistiques.

2.2. La notion de représentations

La notion de représentations apparait d'abord dans les travaux de philosophes. Kant, cité par Peoc'h, Lopez & Castes (2007 : 86), considère que « les objets de notre connaissance ne sont que des représentations et la connaissance de la réalité ultime est impossible ». Plus tard, Durkheim (1898), repris par Moscovici, abonde dans le même sens en considérant les représentations comme :

> Une vaste classe de formes mentales (sciences, religions, mythes, espace, temps), d'opinions et de savoirs sans distinction. La notion est équivalente à celle d'idée

> ou de système, ses caractères cognitifs n'étant pas spécifiés. (Moscovici, 1989 : 82)

Durkheim (1898) distingue les représentations individuelles des représentations collectives. Les premières renvoient aux consciences individuelles et dépendent de chaque individu alors que les deuxièmes prennent en compte les consciences collectives et donc la société dans son ensemble. Partant des travaux de Durkheim, Moscovici (1989) remplace les représentations collectives par les représentations sociales. « À la différence de Durkheim », notent Lafont-Terranova, Blaser & Colin (2016 : 2), ce dernier « insiste sur les interactions constantes entre les individus et le milieu social où ils évoluent ».

Les représentations sociales sont donc indispensables au niveau de la communication, car ne disposant de ces savoirs, nous ne pourrons pas comprendre un message donné, d'où l'intérêt que nous portons à cette notion. Les articles étudiés sont en effet nourris de représentations relatives à la culture libanaise. Ces représentations peuvent se manifester à travers les habitudes, les savoirs et les croyances véhiculés par les textes.

Calvet (1998 : 22) étend la notion de représentations à la langue en parlant de représentations linguistiques qui correspondent aux « usages, [aux] positions idéologiques, [aux] croyances qu'ont les locuteurs au sujet des langues en présence et des pratiques linguistiques, les leurs et celles des autres ». Ainsi présentée, la notion de représentations linguistiques recoupe celle d'« idéologie linguistique » comprise au sens de Silverstein (1979 : 193) comme « ensembles de croyances au sujet du langage entretenu par les locuteurs en tant que rationalisations ou justifications de la façon dont ils perçoivent la structure et l'emploi de la langue qu'ils parlent ».

2.3. La doxa et les stéréotypes

La notion de représentations se rapproche par ailleurs de celle de la « doxa » envisagée comme « opinion commune », « comme ensemble des connaissances qui existent dans une communauté » et comme « structure d'évidence » qui « véhicule le discours dominant et s'inscrit inconsciemment dans la langue » (Oulebsir, 2011 : 657). La doxa constitue, comme le précise Oulebsir (2011 : 650), « l'arrière-plan informationnel de chaque locuteur ». De même, cette notion, tout comme celle de représentations, recoupent celle de stéréotypes[1] qui désigne « un déjà-dit », « des idées préconçues », « des idées reçues » dans une société précise, et dont l'interprétation relève du savoir partagé et collectif. Les stéréotypes et les préjugés sont considérés comme synonymes, puisqu'ils relèvent de notre héritage culturel et constituent des croyances transmises par notre culture sur une communauté précise. Les stéréotypes que Lescano (2013 : §1) définit comme étant « une croyance, plus ou moins partagée, concernant un groupe social déterminé » sont envisagés comme une composante de la doxa et tous les deux forment, du moins en partie, l'IL.

[1]D'après Charaudeau (2007 : 1), il existe une multitude de notions qui renvoient au même champ sémantique et qui sont interchangeables : « clichés », « poncifs », « lieux communs », « idées reçues », « préjugés », « stéréotypes ».

De façon générale, il ressort de ce qui précède que, loin de constituer des entités à part par rapport à l'IL, les stéréotypes, la doxa ainsi que les représentations le recoupent et le complètent. Les connaissances relevant de l'IL, des représentations, de la doxa et des stéréotypes renvoient aux compétences que les auteurs tels qu'Eco (1983) et Kerbrat-Orecchioni (1999) qualifient d'encyclopédiques, compétences qui portent sur l'univers de référence, sur le système de valeurs et sur les mondes rapportés. Ces compétences, rappelle Kerbrat-Orecchioni (2009 : 17), « entretiennent avec la compétence linguistique des relations aussi étroites qu'obscures » et témoignent du fait que la compréhension du texte (mais aussi de toute communication) requiert des compétences linguistiques et non-linguistiques.

Comme nous l'avons indiqué précédemment, au-delà de ces trois notions (représentations, doxa et stéréotypes), l'IL apparait sous d'autres procédés sociolinguistiques comme l'emprunt, l'interférence, le calque et l'alternance codique qui témoignent du dynamisme linguistique, né du contact de langues.

2.4. De l'emprunt aux calques

D'après Dubois *et al.* (1994 : 177), on a affaire à un emprunt linguistique « quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dit langue source) et que A ne possédait pas ». Loubier (2011) élargit cette définition et réalise une typologie des emprunts en distinguant l'emprunt lexical (incluant l'emprunt intégral, l'emprunt hybride, le faux emprunt et le calque qui se subdivise à son tour en calque phraséologique, sémantique et morphologique), l'emprunt syntaxique et l'emprunt phonétique. L'emprunt intégral[2] désigne des termes empruntés tels qu'ils sont en gardant leur sens et leur forme originaux. L'emprunt hybride consiste à emprunter le sens du mot en changeant partiellement sa forme. Le faux emprunt désigne des mots empruntés dont le sens et la phonétique ont été modifiées (un faux usage). Quant aux emprunts de types syntaxiques, ils consistent à emprunter la syntaxe d'une langue donnée et à la transposer dans une autre.

Pour ce qui est du calque, « au sens usuel du terme, [celui-ci] désigne tout acte linguistique » qui consiste à « copier et [à] importer comme tel un ou plusieurs éléments d'une langue dans la langue d'expression » (Lasheb, 2020 : 135). Ainsi compris, le calque serait « un mode d'emprunt d'un genre particulier : on emprunte à la langue étrangère le syntagme, mais on traduit littéralement les éléments qui le composent » (Darbelnet & Vinay, 1977 : 6).

Nous distinguons, à la suite de Loubier (2011 : 15), trois types de calques : le calque phraséologique ou idiomatique qui « intègre un sens étranger par la traduction d'expressions figurées et de locutions figées » (ce n'est pas ma tasse de thé/it's not my cup of tea) ; le calque morphologique qui consiste à emprunter le sens étranger en inventant, par traduction littérale, une nouvelle forme dans la langue emprunteuse (exemple : *supermarché* pour *supermarket*) ; enfin, le calque sémantique qui allie, par le biais de traduction, un sens étranger à une forme déjà existante dans la langue emprunteuse

[2] Ce que nous appelons, à la suite de Loubier (2011), emprunt intégral correspond relativement à ce que d'autres auteurs qualifient de xénismes.

(exemple : *gradué* pour *diplômé* en référence au mot anglais *graduate*). Outre l'emprunt, la situation de contact des langues engendre aussi un autre phénomène sociolinguistique connu sous le nom d'*interférence*.

2.5. L'interférence

Du point de vue pédagogique, l'interférence constitue « un écart » ou une « déviation » par rapport à la norme grammaticale. Il s'agit d'un transfert inapproprié d'élément linguistique de la langue source (L1) à la langue cible (L2). L'interférence peut affecter les différents niveaux de l'analyse linguistique : phonétique, lexical, syntaxique, etc. En effet, la différence entre l'interférence et l'emprunt s'explique par le fait que la première s'opère au niveau individuel, le deuxième au niveau social. Le caractère individuel de l'interférence amène certains auteurs à considérer que quand « l'emprunt est involontaire, il se confond avec l'interférence » (Harig Benmostefa, 2020 : 43).

D'après Weinreich, l'interférence est

> Un remaniement de structures qui résulte de l'introduction d'éléments étrangers dans les domaines les plus fortement structurés de la langue, comme l'ensemble du système phonologique, une grande partie de la morphologie et de la syntaxe et certains domaines du vocabulaire (parenté, couleur, temps, etc.). (Weinreich, 1953 : 1)

L'auteur distingue trois types d'interférences : les phoniques (confusion entre certains mots) ; les syntaxiques (construire une phrase dans la langue B, dont la structure renvoie à la langue A) et les lexicales (traduction mot à mot).

2.6. L'alternance codique

L'alternance codique, appelée aussi « code-Switching » dans la terminologie anglo-saxonne, désigne le passage d'une langue à une autre dans une même conversation. (Ouahmiche, G: 2011, 138) note que:

> Many approaches attempted to demonstrate that code-switching is not an accidental behaviour and therefore a set of structural constraints has been elaborated to explain the formal restrictions that rule out the alternative use of codes within the same discourse.

Le code-Switching est considéré comme « l'une des manifestations linguistiques les plus significatives chez les sujets bilingues dans une situation de communication » (Miri Benabdallah, 2019 : 443). Plusieurs spécialistes (Gumperz, 1972, 1982, 1989 ; Poplack, 1988 ; Myers-Scotton, 1983) ont contribué à la définition de ce phénomène. Ainsi, Gumperz l'a défini comme :

> La juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents. Le plus souvent l'alternance prend la forme de deux phrases qui se suivent. Comme lorsqu''un locuteur utilise une seconde langue soit pour réitérer son message soit pour répondre à l'affirmation de quelqu'un d'autre. (Gumperz, 1989 : 57)

Gumperz (1989) distingue l'alternance codique situationnelle (liée au changement de situation de communication : changements d'interlocuteurs, de locuteurs, de sujets, etc.) et l'alternance codique conversationnelle dite aussi métaphorique qui s'opère sans changement d'aucun facteur de la situation de communication et consiste à utiliser automatiquement et spontanément deux langues dans la conversation. Selon Gadet & Ludwig (2014 : 54), l'alternance codique se fait entre segments longs, exige une compétence linguistique dans les deux langues et revêt diverses fonctions (sociale, identitaire et textuelle).

Au début, on considérait la pratique de ce phénomène comme révélatrice d'une incompétence langagière d'où l'appellation « code-mixing » qui désigne le mélange de langues et « dénote l'incompétence du locuteur dans l'une des deux langues impliquées » (Zaboot, 2009 : 208), ce qui crée des interférences. Avec l'élargissement des travaux sur le bilinguisme, émerge la notion de « parler bilingue » qui met en valeur la compétence bilingue du locuteur lui permettant « de passer d'une langue à l'autre dans de nombreuses situations si cela est possible ou nécessaire, même avec une compétence considérablement asymétrique » (Lüdi & Py, 2003 : 131). Avec ces travaux, le code-Switching devient donc « *non pas une preuve d'incompétence linguistique, mais une ressource complémentaire que le bilinguisme utilise pour communiquer à des fins précises*[3] » (Bouchiba Ghlamallah, 2019 : 160).

De même dans son article *Mouvance linguistique*, Aissa khaldia :2020, 255-263) note que :

> La réalité linguistique en Algérie est le produit d'une histoire de différentes communautés, de maintes confrontations et de luttes contre des forces étrangères appartenant à différentes civilisations […] Cette réalité historique a apporté beaucoup d'expériences au peuple algérien : le savoir-faire, le savoir être inhérents aux apports culturels et variétés linguistiques.

Selon Poplack (1980), il existe trois types d'alternance codique : l'intra-phrastique (alterner deux langues dans une même phrase), l'inter-phrastique ou phrastique (alterner deux segments longs dans le discours du même locuteur ou en situation d'échange avec d'autres personnes) et l'extra-phrastique (insérer des expressions figées, idiomatiques ou stéréotypées). Selon le même auteur, l'alternance codique peut être balisée (flagged) ou fluide (fluent). Elle est fluide quand le locuteur la pratique avec une certaine fluidité sans hésiter alors qu'elle est balisée lorsqu'il s'arrête pour faire des pauses et hésite.

3. Éléments méthodologiques

Le corpus analysé a été constitué dans le cadre d'une recherche doctorale (El Hajj, 2018). Ce corpus est composé de 52 articles de presse, de 15 définitions humoristiques et de 42 dessins de presse publiés dans la version numérique du journal franco-libanais *L'orient-Le jour* (OLJ) durant une période allant de 2014 à 2017. Dans le cadre de cette contribution, nous nous limitons, à titre illustratif, à l'analyse de quatre articles de presse de la chroniqueuse Médéa Azouri qui publie ses articles une fois par semaine dans une rubrique appelée « La dernière ».

[3] En italique dans le texte cité.

Le choix du corpus est motivé par les spécificités textuelles qui reflètent, d'une part, le caractère plurilingue et pluriculturel du pays et qui présentent, d'autre part, les éléments qui peuvent faire obstacle à la compréhension des écrits en contexte multilingue. En effet, outre les phénomènes de contact de langues (emprunt lexical, interférence, néologisme, alternance codique, calque, etc.) qui surgissent à travers les articles, les écrits d'Azouri sont riches en représentations symboliques et idéologiques relatives à la société libanaise. Ainsi, la journaliste fait dialoguer à travers ses écrits différentes langues et cultures en décortiquant la société libanaise. Sa colonne porte essentiellement sur la société libanaise, sur les droits des femmes et sur l'actualité. Cette chroniqueuse se caractérise par son style d'écriture qui reflète sa double identité (française et libanaise) dans la mesure où elle puise dans la culture libanaise pour rédiger des articles en français. L'*OLJ* est le seul quotidien libanais d'expression française.

Quatre articles sont analysés dans le cadre de cette contribution : « Beit al-jabal »[4], « Dis-moi ce qu'il y a chez toi, je te dirai si tu es libanais »[5] (désormais « Dis-moi »), « Un été libanais »[6] et, enfin, « M3alemté »[7]. Ces quatre articles reflètent les différentes facettes de la culture libanaise. Le premier porte sur les souvenirs en lien avec la maison de montagne. Le deuxième présente l'hospitalité libanaise ainsi que les objets à travers lesquels s'inscrit leur identité. Quant au troisième, il revient sur les vacances d'été passées en famille ainsi que sur différentes traditions libanaises. Dans la continuité de l'article précédent, le dernier évoque certaines attitudes des Libanais qui s'attachent beaucoup aux apparences.

L'analyse proposée dans les lignes qui suivent s'appuie sur des procédés sociolinguistiques - emprunts, alternances codiques, néologismes, imaginaire linguistique, représentations, etc. - présentés précédemment.

4. Analyse, présentation et discussion des résultats

Dans le développement qui suit, pour plus de clarté, nous faisons le choix d'analyser les articles étudiés et de discuter les résultats au fur et à mesure. Par ailleurs, nous procédons à l'inverse de la partie théorique dans la mesure où nous commençons par les procédés présentés en dernier lieu. Des emprunts au néologisme en passant par l'alternance codique, nous terminerons par les phénomènes relevant de l'IL et de l'univers de référence.

4.1. Des emprunts principalement intégraux et nominaux

La journaliste mobilise massivement des termes empruntés au libanais et, sauf dans de rares cas, elle ne les traduit pas en français, ce qui constitue une difficulté de compréhension pour un lecteur francophone ne parlant pas libanais. Par exemple, dans l'article « Beit al-jabal » (titre qui est déjà un emprunt signifiant « Maison de campagne »), sur une trentaine de mots empruntés, un seul terme a été précédé par son équivalent en français : « *Passer plus de temps **à la montagne**, **à la day3a*** ». De même,

[4] https://www.lorientlejour.com/article/amp/1044179/beit-al-jabal (consulté le 15/06/2020).

5 https://www.lorientlejour.com/article/1035787/dis-moi-ce-quil-y-a-chez-toi-je-te-dirai-si-tu-es-libanais.html (consulté le 15/06/2020).

[6] https://www.lorientlejour.com/article/989407/un-ete-libanais.html (consulté le 15/06/2020).

[7] https://www.lorientlejour.com/article/869601/m3alemte.html (consulté le 15/06/2020).

dans « Un été libanais », sur 25 emprunts, un groupe nominal est suivi de sa traduction en français : « *Il y aura toujours le goût des* ***mechmoch ajami****, ces* ***abricots blancs*** *au goût de miel qui ne viennent qu'au début de l'été* ». Autrement, la lecture et la compréhension se heurtent à des multiples emprunts qui émaillent le texte. Par exemple, dans le bref passage suivant :

> (1) Se lever et enfiler cette ***abaya*** ayant appartenu à **téta**. Boire avec elle une limonade où trempaient des petites boules de ***kaak***, sur la véranda et sa ***hezzézé***. La rejoindre sous la ***3ariché*** en faisant bien attention de ne pas tomber dans le **bir** en y accédant. S'asseoir ensuite avec elle ***bi 2oudet el-chété***. (Beit al-jabal).

Chaque phrase contient au moins un emprunt dont le contexte ne permet toujours pas d'imaginer le sens. Or, comme le rappelle Benmostefa Harig (2019 : 154), on emploie les emprunts sans explications lorsqu'on suppose « que les lecteurs sont capables de [les] comprendre » en s'appuyant sur des éléments du cotexte.

De façon générale, la journaliste signale la présence des mots et expressions libanais par la mise en italique (*abaya*, *kaak*, *hezzézé*, *3ariché****,*** *bi 2oudet el-chété*), mais cette précaution n'est pas toujours prise, comme c'est le cas pour les mots *bir* et *téta*. Outre la compréhension (qui reste la finalité de toute lecture), le décodage des mots est par ailleurs rendu difficile par une écriture qui mêle les lettres et les chiffres[8] : *M3allem* (chef), *n7ass* (cuivre), *2andil* (lanterne), *l7aff* (couette), *fer2e3* (feu d'artifice), etc.

Si certains emprunts peuvent être traduits en français, d'autres n'ont pas d'équivalents. Comme le souligne Seddiki (2009 : 31), procéder à la traduction par « un simple listage ou [par le recours à] des équivalents rédigés en français ne correspondent pas forcément aux mêmes contenus conceptuels en arabe ». Cela semble être le cas, dans l'article « Beit al-jabal » où la journaliste ne fournit pas de traduction pour les mots « kaak », (sorte de gâteau libanais) « fouerigh » (tripes de bœuf) et les expressions « abou rakhouss » (bon marché), « 2oudet el-chété » (chambre d'hiver). Ces mots et expressions se réfèrent à la société libanaise et plus particulièrement à la vie de campagne. La journaliste recourt par ailleurs aux emprunts libanais pour évoquer des réalités et des habitudes propres à la culture libanaise, d'où l'importance de les maintenir dans leur langue d'origine. Ainsi, dans l'article « Dis-moi », elle emploie le mot *zaatar* qui peut être traduit par *thym* et *bri2* au lieu de *carafe d'eau*. En effet, le *zaatar* libanais se prépare différemment au Liban et est représentatif dans le domaine culinaire. De même, le terme *bri2* aurait été préféré à *carafe d'eau* parce que le bri2 a une forme spéciale que l'on ne trouve pas ailleurs.

Les emprunts mobilisés sont principalement lexicaux nominaux de type intégral (Loubier, 2011) et sont employés précédés de déterminants variant en genre et en nombre. On retrouve par exemple *le 7erech* (la plaine), *sa hézzézé* (son fauteuil à bascule), *les zmamir* (les klaxons des voitures), *du bakhour* (de l'encens), etc. On rencontre aussi de

[8] Comme le libanais n'a pas un code écrit, la journaliste recourt comme c'est le cas de la majorité des Libanais à l'alphabet latin en utilisant les chiffres pour les sons qui n'existent pas en français. Ainsi, le 2 remplace le son [ʔ] ; le 3 [ʕ] ; le 7 [ħ], etc. Cette forme d'écriture est surtout utilisée pour écrire des messages informels sur internet ou transmis par le téléphone.

façon périphérique des mots relevant d'autres catégories grammaticales : des verbes tels que *dabigh* (tâcher), *ghannij* (gâter) ou des adjectifs comme *baladé* (fait maison), kharzé **zar2a** (une perle **bleue**), *aghabani* (de marque syrienne).

En plus des emprunts lexicaux de type intégral, nous retrouvons dans le corpus des emprunts de type hybride (Loubier, 2011) comme l'illustre l'emploi de *jarra* (jarre), *summak (*sumac), *madamto* (sa madame), m*ama* (maman) et *baba* (papa) dans les extraits suivants, tirés successivement des articles « Beit al-jabal », « Dis-moi », « M3alemté » et « Un été libanais » :

> (2) Et puis rencontrer les voisines se rendant au nabe3 el-may pour remplir de vieilles **jarra** en terre cuite.
> (3) On aime le recyclage au Liban puisque souvent les pots de confiture, de Nutella (grosse déception) sont remplis de **summak** ou de zaatar (compagnon du pot de labné, le roi du frigo).
> (4) On devrait respecter nos prénoms parce qu'une femme n'est pas Madame Talal Haddad. Ni **madamto**. Elle a un prénom.
> (5) [...] les expats qui débarquent et les expats qui s'en vont, les Allah ma3ak ya **mama**, Allah ma3ik ya **baba** dans la chaleur insupportable du mois d'août de l'aéroport de Beyrouth.

Il s'agit dans ces exemples d'emprunts hybrides, dans la mesure où on a emprunté au français, dans le premier cas, le sens du mot *jarre* tout en adaptant partiellement la forme et la phonétique. Ainsi, les Libanais ont modifié la fin du mot en remplaçant la voyelle « e » par « a », ce qui donne le mot *jarra*. De façon générale, on retrouve le remplacement de « e » muet final par « a » dans d'autres mots empruntés au français que ce soit pour le libanais ou pour d'autres variantes de l'arabe standard. D'après Abdelatif (2020 : 404), le son [a] « correspondant au signe diacritique arabe de la *fetḥa* » qui permet « la féminisation arabe » des termes empruntés au français. Ainsi, par exemple, en arabe algérien, *boite* donne *boita*, *lampe lampa*, *tasse tassa*, *dalle dalla*, etc. Dans le deuxième cas, l'usage du terme libanais « summak » au lieu du mot « summac » a subi une altération partielle au niveau de la forme par le remplacement du graphème « c » par le graphème « k ». Dans le troisième exemple, Azouri ajoute le suffixe libanais « to » renvoyant à l'adjectif possessif « sa » au mot français « madame », légèrement modifié, ce qui donne le mot « madamto » pour dire « sa madame ». La modification qui est réalisée dans cet exemple est d'ordre morphosyntaxique dans la mesure où elle affecte non seulement la forme du mot emprunté, mais aussi l'ordre des mots. Nous renouons ici avec le constat fait par Mzoughi (2016 : 42) en étudiant les emprunts au français par l'arabe tunisien quand elle relève des adaptations morphosyntaxiques qui « se manifestent par l'adjonction d'affixes de l'arabe dialectal tunisien au radical français ». Dans le dernier extrait, les deux mots « mama » et « baba » ont subi un changement phonétique avec la substitution de la consonne bilabiale occlusive sourde « p » dans « papa » par une bilabiale occlusive sonore « b », d'où baba. Cette hybridation de l'emprunt peut s'expliquer par l'absence du phonème [p] dans le système phonétique arabe. De même, la nasalisation étant absente en arabe, les Libanais dénasalisent le son [ã] dans le mot « maman », d'où le passage de « maman » à « mama ». Azouri emploierait ces emprunts pour s'approprier le langage populaire et établir, de ce fait, une relation de connivence avec le lecteur libanais. Il s'agit

donc d'un usage réfléchi de l'emprunt comme cela arrive dans l'emploi de l'alternance codique que Gumperz (1989) qualifie de situationnel.

4.2. Des phénomènes d'alternance codique

Un autre procédé sociolinguistique que l'on rencontre dans les articles d'Azouri relève de l'alternance codique. Azouri superpose principalement trois codes linguistiques dans ses articles : le français, le libanais et l'anglais. Nous nous intéressons uniquement au code switching français-libanais qui se rapporte, si on se réfère à la typologie de Poplack (1980), à l'extra-phrastique, à l'intra-phrastique et à l'inter-phrastique :

Dans le passage « Qu'un soldat n'est pas la patrie. Ahla Watan » (« M3alemté »), la journaliste recourt à une tournure libanaise figée, qui représente en quelque sorte une formule de politesse. En effet, les Libanais utilisent cette expression pour exprimer leur respect et gratitude envers l'armée libanaise. La traduction littérale de « ahla watan » est « Salut Pays ». Étant donné que cette expression n'est pas présente dans le lexique français, la journaliste puise dans sa langue maternelle pour combler ce manque linguistique, ce qui conduit à une alternance extra-phrastique. Elle emploie également le Code-Switching de type intra-phrastique (à l'intérieur d'une même phrase) dans les articles « Beit al-jabal » et dans « Dis-moi » :

> (6) Allumer le 2andil rempli de kaz quand l'électricité nous fait faux bond et na2é l'ba2douniss woul na3na3 [trier le persil et la menthe] pour le taboulé du repas du lendemain qui accompagnera les fouérigh.
>
> (7) les expats qui débarquent et les expats qui s'en vont, les Allah ma3ak ya mama, Allah ma3ik ya baba [Que Dieu t'accompagne maman, que Dieu t'accompagne papa] dans la chaleur insupportable du mois d'août de l'aéroport de Beyrouth.

Azouri procède aussi au Code-Switching de type inter-phrastique, dans l'article « M3alemté », comme l'illustre le passage suivant : « Le pouvoir ya Bek. Ya Cheikh. Ya Mir. [Ô majesté Ô cheikh. Ô prince] ».

4.3.Un usage engagé du néologisme

La volonté de la chroniqueuse de traduire par la langue les spécificités libanaises la conduit à créer des néologismes[9]. Ainsi, elle utilise les termes de libanité et de libanitude dans les exemples suivants tirés de « Dis-moi » :

> (8) Eh bien, c'est chez nous. Dans notre maison, notre cuisine, notre salon, notre chambre, il y a des objets, des produits, des aliments qui nous sont propres. Et à travers eux, s'inscrit notre **libanitude**.
>
> (9) Idem pour le bri2 qui est revenu à la mode depuis qu'exhiber sa **libanité** est devenu branché.

[9] Selon Dubois *et al*. (1994 : 322), il existe les néologies de forme et les néologies de sens. « La néologie de forme consiste à fabriquer [...] de nouvelles unités ; la néologie de sens consiste à employer un signifiant existant déjà dans la langue considérée en lui conférant un contenu qu'il n'avait pas jusqu'alors – que ce contenu soit conceptuellement nouveau ou qu'il ait été jusque-là exprimé par un autre signifiant. »

La formation du néologisme *libanitude* fait écho au terme de *négritude* renvoyant au mouvement littéraire, politique et identitaire de la négritude dont les pionniers ont été Aimé Césaire, Léopold Sédar Senghor, Jacques Rabemananjara et Léon-Gontran Damas. Ce néologisme, de par sa formation, pourrait être un indice de l'usage engagé du libanais dans des articles écrits en français.

Ces différents procédés mobilisés par la journaliste témoignent de son imaginaire linguistique et contribuent à la création d'un sous-texte libanais dans un texte écrit en français, faisant ainsi entendre la langue libanaise à travers l'écriture française.

4.4.Imaginaire linguistique et univers de référence dans les articles d'Azouri

La journaliste transpose à travers ses écrits la culture, les coutumes et les habitudes sociales libanaises, qui constituent la mémoire collective du peuple libanais. Ainsi, le lecteur ne disposant pas de ce savoir partagé pourra rencontrer des difficultés au niveau de la compréhension des messages connotés culturellement. Nous nous intéressons dans le développement qui suit au rapport particulier qu'Azouri entretient avec la langue et à sa vision de la société libanaise (sa culture, son histoire, son identité). Nous abordons ces points en dégageant quatre postulats, à savoir que les Libanais se reconnaissent dans leurs objets, que le Liban est un pays religieux, voire superstitieux, un pays hospitalier malgré un environnement difficile, un pays où les apparences comptent. La connaissance de cet univers de référence constitue, comme nous l'avons noté, un préalable pour comprendre les articles de la chroniqueuse.

4.4.1. Que les Libanais se reconnaissent dans leurs objets

Dans l'article « Beit-al-jabal », Azouri évoque une ancienne tradition libanaise : posséder une « maison d'été », un pied-à-terre situé habituellement au village, que les Libanais occupent pendant les vacances d'été. Dans l'extrait suivant, elle revient sur les souvenirs liés à ces maisons :

> (10) De ces maisons, il reste beaucoup de souvenirs tactiles. Le ***n7ass*** du plateau de la table bancale où étaient posés ***rakwé*** bleue fleurie et chaffet pour boire le café avant de partir à vélo sur les petites routes bordées de ***aanéyé*** et où l'eau qui y coulait berçait nos expéditions. Il suffit de marcher un soir de fin mars dans Douma et entendre l'eau se faufiler entre les pierres pour que rejaillissent tous ces souvenirs qu'on croyait enterrés. Il suffit de passer devant un ***mazar*** au croisement de deux ruelles pour revoir nos petites prières athées coincées entre deux fleurs en plastique posées aux pieds d'une Vierge éclairée par deux petites ampoules verte et rouge. Et puis rencontrer les voisines se rendant au ***nabe3 el-may*** pour remplir de vieilles ***jarra*** en terre cuite. Les aider à porter ces gallons qu'on rangerait dans la **mouné** aux odeurs de thym qu'on avait fait sécher au soleil aux côté de la ***mloukhiyyé***.

Cet extrait porte sur des habitudes partagées et vécues par nombre de Libanais. Sont, entre autres, évoqués en souvenirs *le n7ass* (cuivre) du plateau et une *rakwé* bleue fleurie (cafetière), l'eau qui coulait entre les pierres de la maison et tombait sur *un mazar* (un sanctuaire) au carrefour de deux ruelles, des femmes libanaises partant au *nabe3* (point

d'eau) pour chercher de l'eau avec des *jarra* (jarre) en terre cuite ou préparant une *mouné* (provision) en séchant au soleil le thym et la *mloukhiyyé* (feuilles de corète potagère).

Dans ses articles, la journaliste établit un lien entre les objets et la « libanité ». Dans un texte écrit en français, recourir aux termes libanais pour nommer les objets, les produits alimentaires, c'est donc afficher ses spécificités, son histoire, sa singularité et son identité. En effet, dans « Dis-moi », à la question

> (11) Quels sont les derniers points communs que nous préservons? Qu'est-ce qui fait qu'au-delà des frontières, des confessions, des convictions politiques, des milieux sociaux, de l'âge... nous sommes et serons indéniablement libanais ?

que la chroniqueuse se pose, elle répond :

> (12) Eh bien, c'est chez nous. Dans notre maison, notre cuisine, notre salon, notre chambre, il y a des objets, des produits, des aliments qui nous sont propres. Et à travers eux, s'inscrit notre libanitude.

La journaliste pense donc que les Libanais seront toujours Libanais tant qu'il y aura de la *labné* (fromage frais libanais) chez eux (« Dis-moi »). On renoue ici avec un usage engagé de la langue pour affirmer son identité, dont parlent Gadet & Ludwig (2014).

4.4.2. Que le Liban est un pays religieux et superstitieux

En plus du rapport singulier aux objets, on voit se dessiner, à travers les textes de la journaliste, une société libanaise profondément religieuse (« *mazar au croisement de deux ruelles* »), voire superstitieuse (*« prières athées coincées entre deux fleurs en plastique posées aux pieds d'une Vierge* »). La superposition sous forme d'oxymore de *prières* et *athées* semblent marquer des pratiques religieuses de surface. L'omniprésence de la religion est évoquée en filigrane dans les articles d'Azouri. En effet, quand on entre dans la maison de campagne, la première chose que l'on aperçoit est la photo de « Mar Charbel » (Saint Charbel), ce moine-ermite maronite libanais (1828-1898) considéré comme le saint patron du Liban. La journaliste évoque les pratiques superstitieuses, qu'elle qualifie de « sport national » (« Dis-moi ») en relevant, par exemple, le port d'une *kharzé zar2a* (une perle bleue) par les bébés. Sans connaissance de l'univers culturel libanais, on ne pourrait pas comprendre qu'un tel objet est employé pour conjurer le mauvais sort.

4.4.3. Que le Liban est hospitalier, malgré un environnement difficile

Dans l'article « Un été libanais », la journaliste décrit le comportement des Libanais qui vivent dans un pays marqué par des conflits sanglants, dont les séquelles restent ancrées dans la mémoire collective. Connaitre cette réalité permet de comprendre pourquoi les vacances d'été sont présentées comme des moments de répit où « malgré la haine et le sang », les Libanais vont « jouer dans les vagues, prendre le chemin des villages où ont grandi [leurs] parents, [leurs] grands-parents ». Ces temps d'accalmie sont vécus intensément malgré l'état déplorable des rivières, de la mer et des montagnes :

> (13) il y avait un goût pour tout et où on allait cueillir les mûrs noirs avec les cousins et on *dabbigh (*tâchait*) nos tee-shirts* […] Profiter des odeurs et des

> *7erech*. Même si la mer est impraticable, les rivières polluées, les montagnes salies, il y aura toujours quelque chose de doux dans les étés libanais. Il y aura toujours le goût des amandes vertes, le fourmillement des lèvres après les avoir brisées avec les dents. Il y aura toujours le goût des *mechmoch ajami*, ces abricots blancs au goût de miel qui ne viennent qu'au début de l'été […]

Ce pays, dont le contexte politique et géographique est difficile, attache une grande importance à la famille et à l'accueil de ses hôtes. Dans « Un été libanais », la journaliste évoque plusieurs phénomènes caractéristiques de la société libanaise, tels que les repas de famille où on mange une *mloukhiyyé* (plat libanais à base de feuilles de corète séchées), les mariages et leurs rituels (jets de riz, klaxons) ainsi que des festivités diverses (concerts, spectacles, etc.) :

> (14) des grands déjeuners arrosés d'arak (tellet bi tellten) [un tiers d'arak deux tiers d'eau] et qui se terminent par les siestes des aînés dans leurs chambres où, allongés sur un l7aff [une couette molletonné, ils ronflent au rythme du chant des ziz [cicada de la famille de cicadidés] ; de la cueillette des pommes de pin qu'ils casseront avec leur 3ammo [oncle] pour en récolter les pignons ; du mariage de quelqu'un qu'on aime, les zmamir (klaxons) quand on va chercher la 3arouss[la mariée] ; du riz qu'on jette du balcon ; des fêtes qui finissent à pas d'heure, les soirées sur les rooftops, les concerts, les spectacles des festivals, les kesskon [santé !] par-ci et les kesskon par-là.

Dans le même article, Azouri dresse le portrait d'une société hospitalière où « *des expats qui débarquent et les expats qui s'en vont* » reçoivent des « *Allah ma3ak ya mama, Allah ma3ik ya baba* » [Que Dieu te garde ou t'accompagne]. Le paragraphe qui suit revient sur la manière, dont les invités sont reçus :

> (15) Il y a toujours des petites serviettes (généralement brodées du style Artisanat du Liban), un gel pour les mains transvasé dans un récipient […] Mais on aime *ghannij* nos invités au Liban. C'est pour ça qu'on doit avoir de la *diaffé*. Nougats (de chez Attieh) par exemple. Et si les dragées ne sont plus à la mode, on trouvera des Carambars, des chocolats et autres bonbons. C'est le mythe de la bonbonnière.

Pour illustrer les attitudes sociales typiquement libanaises, la journaliste recourt à des mots libanais ainsi qu'à des références culturelles : *ghannij* (gâter) *leurs invités en leur offrant des nougats* (*de chez Attieh*[10]). Autrefois, on mettait les dragées dans une bonbonnière, d'où le mythe de la bonbonnière auquel Azouri fait allusion dans son article. La *diaffé* représente tout ce que l'on offre aux invités.

4.4.4. Que le Liban est un pays où les apparences comptent

Ce pays hospitalier accorde par ailleurs une grande importance aux apparences. Selon Azouri, les Libanais vont jusqu'à s'acheter des diplômes ou à payer les hommes

[10] Attieh correspond à une grande marque de nougat au Liban.

religieux afin qu'ils les couvrent d'éloges durant les grandes cérémonies (de mariage ou de deuil) en falsifiant leur parcours :

> (16) Parce que le prêtre à qui on a graissé la patte pour encenser cette famille de bons à rien de père en fils va se retrouver penaud s'il n'a rien à dire. Il inventera ssûrement de grandes études à la Sorbonne ou à Harvard. Et comme on peut s'acheter un diplôme en deux temps trois mouvements, autant profiter du titre (« M3alemté »).

Un lecteur n'ayant pas la culture libanaise ne comprendra pas l'idée d'inventer de grandes études à la Sorbonne ou à Harvard ou encore celle de s'acheter un diplôme. Dans le même article, nous relevons un autre passage qui montre l'attachement aux titres et aux désignations dans la société libanaise. Azouri critique sur un ton ironique ces habitudes en rappelant que l'on attribue le titre de docteur à un étudiant de médecine même s'il a « *raté trois fois sa deuxième année* » :

> (17) Ces appellations dont les Libanais raffolent. Ces désignations qui ne désignent rien ni personne. Ce mot qu'on appose juste devant son prénom dès qu'on entre en fac de médecine et qui nous accompagnera ad vitae aeternam même si on a raté trois fois sa deuxième année. Docteur. Ou Hakim.

L'auteure dirige sa verve critique contre la société en reproduisant la manière de parler des Libanais qui donnent des étiquettes aux gens en fonction de leurs domaines :

> On aime labéliser au Liban. C'est un garçon bien, il est avocat. Maître. Bonsoir maître. Véreux, mais maître quand même. Maître de cérémonie sûrement. Mais les médecins, les avocats (et les serveurs) ne sont pas les seuls à bénéficier de ces étiquettes.

4.4.5. Chilé tante taybin

Les articles d'Azouri recèlent des stéréotypes, ce qui peut poser des problèmes de compréhension chez les lecteurs ne disposant pas de connaissances socioculturelles nécessaires. Comme le rappelle EL Hajj (2018 : 497), les messages stéréotypés « connaissent plusieurs interprétations et parfois même déviations du sens original, ce qui nécessite un certain savoir partagé pour pouvoir décrypter la signification ».

Dans le passage

> (18) Et si les dragées ne sont plus à la mode, on trouvera des Carambars, des chocolats et autres bonbons. C'est le mythe de la bonbonnière. Du fameux chilé tante taybin, qu'on ne dit plus mais on n'en pense pas moins » (« Dis-moi »)

Azouri fait référence à une expression stéréotypée « *Chilé tante taybin* » qui signifie « sers-toi tante », très employée par les femmes libanaises, dont le sens et l'usage échappent à un locuteur ne maitrisant pas la culture libanaise. Le mot *tante* n'est pas employé ici au sens propre. Par respect, on s'adresse aux femmes plus ou moins âgées en utilisant le terme « tante » même quand il n'existe pas de lien de parenté. L'expression « *chilé tante taybin* » renvoie à la culture libanaise où on a l'habitude d'insister auprès des invités pour qu'ils se servent de ce que l'on vient de leur proposer à manger. Ce qui peut

être déroutant, c'est que même les femmes âgées s'adressent aux plus jeunes (filles ou garçons) en employant la même expression. Dans cet usage, c'est comme si la femme âgée (tante) s'adressait à son interlocuteur (plus jeune) en disant « sers-toi, c'est ta tante qui te le demande ».

5. Conclusion

En nous référant à Eco (1985), à Petit (2007), à Tatah (2011) et à Ncabwenge (2020), nous avons introduit notre contribution en rappelant que plusieurs compétences linguistiques et non linguistiques interviennent dans la compréhension d'un écrit et que ces habilités deviennent complexes quand on est en contexte plurilingue et que l'on lit des textes produits en langue seconde. Nous nous sommes intéressés au cas du Liban, pays où cohabitent plusieurs langues et plusieurs cultures, pour identifier des obstacles que pourrait rencontrer un lecteur non libanophone en lisant les articles écrits en français par la chroniqueuse franco-libanaise Azouri.

Plus précisément, après la définition des notions-clés et la présentation du contexte sociolinguistique libanais, nous avons analysé quatre articles dans lesquels nous avons repéré, dans un premier temps, plusieurs procédés sociolinguistiques liés au contact de langues, notamment l'emprunt (majoritairement intégral et lexical) et l'alternance codique (intra-phrastique, inter-phrastique et extra-phrastique). Nous avons fait observer que la journaliste recourt aux libanais pour mettre en exergue les spécificités du Liban et pour marquer, via un usage particulier de la langue, des éléments constitutifs de la libanité, pour reprendre son néologisme. Par l'absence de traduction des expressions et des termes libanais intégrés dans les textes écrits en français, nous avons souligné qu'un lecteur monolingue francophone éprouverait des difficultés à lire et à comprendre les articles de la chroniqueuse.

La dernière partie de l'analyse a été centrée sur l'imaginaire linguistique et sur l'univers de référence dans les articles d'Azouri. Nous nous sommes notamment penchés sur le rapport que la journaliste entretient avec les objets et leurs désignations ainsi qu'avec la société libanaise. L'analyse permet de noter que comprendre les écrits d'Azouri requiert des compétences encyclopédiques en lien avec le Liban, pays considéré comme profondément religieux et superstitieux, hospitalier et convivial en dépit du contexte marqué par des violences, un pays où l'être et le paraitre seraient intimement liés.

Références

[1] Abdelatif, I. (2020). L'arabe algérien et l'emprunt français : possible rapprochement entre langues sémitiques et langues indo-européennes », *Revue EL-Bahith en Sciences Humaines et Sociales 12(3),* 401-406.

[2] Adamou, E. (2003). Le rôle de l'imaginaire linguistique dans la néologie scientifique à base grecque en français, *La linguistique 39 (1),* 97-108.

[3] Aissa, K. (2020). Mouvance linguistique, *Traduction et langues* 5(2), 255-263.

[4] Benmostefa Harig, F. Z. (2020). L'actualisation sémantique et réhabilitation du réel à travers interférence et emprunt linguistique en contact des langues, *Langue et cultures* 1(1), 39-45.

[5] Benmostefa Harig, F. Z. (2012). L'emprunt linguistique et les aspects de la nomination, *Traduction et langues 11 (1),* 141 – 159.

[6] Bouchiba Ghlamallah, Z. (2019). L'alternance codique : une pratique de communication langagière », *Traduction et langues 14(1),* 153-169.

[7] Calvet, L.-J. (1998). L'insécurité linguistique et les situations africaines. In Calvet, L.-J et Moreau, M.-L. (éd.). *Une ou des normes ? Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone.* Paris : Didier Erudition, 7-28.

[8] Calvet, L.-J. (1997). In vivo vs in vitro. In Moreau, M.-L. (Ed.). *Sociolinguistique, concepts de base*. Liège : Mardaga,179-180.

[9] Charaudeau, P. (2007). Les stéréotypes, c'est bien. Les imaginaires, c'est mieux. In Boyer, H. (dir.). *Stéréotypage, stéréotypes: fonctionnements ordinaires et mises en scène*. Paris : L'Harmattan, 23-28.

[10] Diallo, F.D. (2011). Imaginaire linguistique et création verbale dans le satirique guinéen Le Lynx. In Ngalasso-Mwatha, M. (dir.). *L'imaginaire linguistique dans les discours littéraires, politiques et médiatiques en Afrique*. Bordeaux : Presses universitaires de Bordeaux, 545-562.

[11] Durkheim, É. (1898). Représentations individuelles et représentations collectives, *Revue de Métaphysique et de Morale* 6(3), 273-302.

[12] Eco, U., (1985). *Lector in fabula ou la coopération interprétative dans les textes littéraires*. Paris : Ed. Grasset.

[13] Dubois, J., Giacomo, M., Guespin, L., Marcellesi, C., Marcellesi, J.-B. & Mével, J.-P (dir., 1994). *Linguistique et sciences du langage*. Paris : Larousse.

[14] El Hajj, K. (2018). *La presse francophone libanaise au confluent des langues et des cultures libanaises et françaises : approche socio-sémiotique.* Université de Bordeaux Montaigne. (Thèse de doctorat)

[15] Gadet, F. & Ludwig, R. (2014). *Le français au contact d'autres langues*. Paris : Editions Ophrys.

[16] Gumperz, J-J. (1989). *Sociolinguistique interactionnelle. Une approche interprétative*, Paris : L'Harmattan.

[17] Houdebine, A.M. (2013). L'imaginaire linguistique entre idéal de langue et langue idéale. Sa modalisation, son application, son développement en imaginaire culturel via la sémiologie des indices, *Langue et littérature. Repères identitaires en contexte européen*. http://www.diacronia.ro/ro/indexing/details/A6029/pdf consulté le : 06/12/2019.

[18] Houdebine, A.M. (dir.) (2002). *L'imaginaire linguistique*, Paris : L'Harmattan.

[19] Houdebine, A.M. (1997). « Théorie de l'imaginaire linguistique ». In Moreau, M.-L. (Ed.). *Sociolinguistique, concepts de base*. Bruxelles : Mardaga, 165-167.

[20] Kerbrat-Orecchioni, C. (2009). *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Paris : Armand Colin.

[21] Lafont-Terranova, J., Blaser, C. & Colin, D. (2016). Rapport à l'écrit/ure et contextes de formation, *Nouveaux Cahiers de la recherche en éducation* 19(2), 1-9.

[22] Lasheb, M. (2020). « Le dialecte algérien dans la presse écrite francophone en Algérie. Adaptation à la réalité linguistique ou technique de communication ? *Langue et cultures* 1(1), 126-145.

[23] Lescano, A. (2013). Stéréotypes, représentations sociales et blocs conceptuels. *Semen* 35. https://journals. openedition. org/semen/ 9835

[24] Loubier, C. (2011). *De l'usage de l'emprunt linguistique*. Montréal : Office québécois de la langue française.

[25] Lüdi, G. & Py, B. (2003). *Etre bilingue*. Berne : Peter Lang.

[26] Miri Benabdallah, I. (2019). L'alternance codique : jeu de mot et/ ou effet de sens dans le discours journalistique ? *Traduction et Langues 14 (1),* 441-450.

[27] Moscovici, S. (1989). Des représentations collectives aux représentations sociales : éléments pour une histoire. In Jodelet, D. (Ed.). *Les représentations sociales.* Paris : PUF, 62-86.

[28] Myers-Scotton, C. (1993). *Duelling languages*. *Grammatical structure in Codeswitching.* Oxford: Clarendon Press.

[29] Mzoughi, I. (2016). L'emprunt lexical au carrefour des contacts linguistiques : cas de l'intégration de l'emprunt lexical au français en arabe dialectal tunisien, *Revue Algérienne des Sciences du Langage 1*(2), 38-49.

[30] Ncabwenge, E. (2020). *Impact des facteurs sociaux et contextuels sur les performances des élèves en lecture du français : cas du Burundi.* Université catholique de Louvain (Thèse de doctorat).

[31] Ngalasso-Mwatha, M. (2011). *L'imaginaire linguistique dans les discours littéraires, politiques et médiatiques en Afrique.* Bordeaux : Presses universitaires de Bordeaux.

[32] Ouahmiche, G. Matrix-language Approaches to Classic Code-switching: The Mlf and 4-m Models Under Scrutiny. *Traduction et langues* 10(1), 138-156.

[33] Oulebsir, K. (2011). Imaginaire sous le discours et discours sur l'imaginaire : analyse des stéréotypes de la révolution algérienne. In Ngalasso-Mwatha, M. (dir.). *L'imaginaire linguistique dans les discours littéraires, politiques et médiatiques en Afrique*. Bordeaux : Presses universitaires de Bordeaux, 649-661.

[34] Petit, M. (2007). La correction linguistique dans le Cadre Européen Commun. Quelle conception, quels critères ? Normes *et normalisation dans l'enseignement des langues* XXVI (2), 62-80. https://journals.openedition.org/apliut/2003 mis en ligne le 22/7/2014.

[35] Peoc'h, N., Lopez, G. & Castes, N. (2007). « Représentations et douleur induite : repère, mémoire, discours... Vers les prémisses d'une compréhension », *Recherche en soins infirmiers* 88 (1), 84-93.

[36] Poplack, S. (1980). Sometimes l'll start a sentence in Spanish y termino en español: Toward o typology of code-switching, Linguistics 18 (7/8), 581-618.http://www. sociolinguistics.uottawa.ca/shanapoplack/pubs/articles/Poplack1980Sometimes.pdf

[37] Rey, A. (1972). Usages, jugements et prescriptions linguistiques, *Langue française* 16, 4-28.

[38] Seddiki, A. (2019). « La traduction des termes grammaticaux arabes vers le français », *Traduction et langues* 8(1), 31-37.

[39] Silverstein, M. (1979). « Language Structure and Linguistic Ideology ». In Clyne, P.R., Hanks, W. et Hofbauer, C.L. (eds). *The Elements: A Parasession on Linguistic Units and Levels*. Chicago: Chicago Linguistic Society, 193-247.

[40] Tatah, N. (2011). « Pour une pédagogie de la compréhension de l'écrit en classe de FLE », *Synergies Algérie* 12, 123-130. https://gerflint.fr/Base/Algerie12/nabila_tatah.pdf

[41] Vinay, J.P. & Darbelnet, J. (1977). *Stylistique comparée du français et de l'anglais*. Paris : Didier.

[42] Weinreich, U. (1953). *Language*s *in contact*. La Haye : Mouton.
[43] Yaguello, M. (1988). *Catalogue des idées reçues sur la langue*. Paris : Seuil.
[44] Zaboot, T. (2010). La pratique langagière de locuteur (s) bilingue (s), *Synergies Algérie* 9, 201-210.